



ETANCHEITE 2 EN 1

Concours de l'innovation BATIMAT 2011

DEJA 1 500 000 M² TRAITES

PERIMETRE



SPEC'N SEL

NOUVELLE FORMULE :

PLUS SOUPLE, PLUS RESISTANT, PLUS CHARGÉ EN SILICE

PROPRIETES

SPEC'N SEL est un produit composé d'une **sélection des meilleures résines acryliques** du marché, et de **silice** soigneusement calibrée.

SPEC'N SEL est le **seul** produit du marché réunissant les caractéristiques des systèmes de protection à l'eau sous carrelage (SPEC) et des systèmes d'étanchéité liquides (SEL).

SPEC'N SEL est particulièrement **économique** (4 à 5 € par m²).

SPEC'N SEL est garanti en tant qu'**étanchéité sous carrelage ou faïence** (selon DTU 52-1) en utilisation **verticale** et **horizontale**, et peut être utilisé sur **tous supports** (béton, béton cellulaire, plâtre, plaque de plâtre, carrelage, bois, terre cuite, alu, zinc...)

SPEC'N SEL est le produit idéal pour les **étanchéités sous carrelage** des douches à l'italienne, des salles de bain, des toits terrasses, balcons, bassins, piscines, jardinières, etc...

Les qualités de SPEC'N SEL permettent d'utiliser des **plaques de plâtre non hydrofugées** en milieu humide.

La **structure siliceuse** de SPEC'N SEL permet **d'améliorer considérablement l'adhérence** des différentes colles à carrelage.

SPEC'N SEL trouve également son application pour assurer l'étanchéité pour pose de parquet en plein ou en cordon selon DTU 52-2.

Taux de COV : 0g/L

SPEC'N SEL est conforme aux **nouvelles normes EB+ privatif et EB+ collectif, ainsi que EC (locaux très humides)**.

Le classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois est disponible sur le site PERIMETRE avec la fiche du produit.

GARANTIE 10 ANS

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube
« Périmètre bâtiment »

MISE EN OEUVRE

Toujours consulter les documents techniques avant application.

SPEC'N SEL s'applique au rouleau laqueur ou à la brosse carrée en **deux couches minces** ou en **une seule passe** avec le rouleau spécial SPEC'N SEL.

La **consommation** est de :

- 1 kg pour 5 m² sur support lisse.
- 1 kg pour 3 à 4 m² sur support rugueux.

Il est recommandé de **bien charger le produit dans les angles, en évitant les excès d'épaisseur.**

Dans le cas d'utilisation sur balcon ou terrasse, il est impératif de traiter les remontées d'acrotères sur une hauteur de 3 à 5 centimètres.

SPEC'N SEL doit systématiquement être recouvert.

SPEC'N SEL restant **souple** après séchage, l'emploi de **bandes de pontage** dans les angles peut être **supprimé**.

Grâce à son **importante charge en résine**, SPEC'N SEL permet de se dispenser de l'application d'un primaire d'accrochage.

IMPORTANT :

SPEC'N SEL ne doit pas être appliqué sur support gelé ou s'il risque de geler dans les 24 heures.

SPEC'N SEL ne doit pas être employé en plein soleil, par forte chaleur ou par vent desséchant.

Le nettoyage du matériel doit être effectué à l'eau avant séchage.

Dans tous les cas, respecter l'ensemble des règles édictées par l'APSEL.

SPEC'N SEL a fait l'objet d'un **procès-verbal d'essai** réalisé par un laboratoire indépendant (CEBTP SOLEN) disponible sur simple demande

SECURITE D'EMPLOI

H301 : Toxique en cas d'ingestion
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
H330 : Mortel par inhalation

Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet www.perimetre.pro, rubrique « Produits ». Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit. Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison DLU1 AN 08/09/2017